



Comment savoir que Dieu est votre Père ? (de la série 40 minutes)

Mardi – 19h à 20h30 – 8 octobre au 26 novembre 2024 // En ligne



Comment peut-on la certitude d'être en route pour le ciel?

Lorsqu'il est question de leur éternité, beaucoup de personnes espèrent trouver une place au ciel, tandis que d'autres présument simplement que leur place est assurée.

Plutôt que de deviner ou d'imaginer ce que l'avenir vous réserve, vous pouvez clairement découvrir, dans la première épître de Jean, le lien qui vous unit à Dieu.

Lorsque vous comprendrez que le style de vie d'une personne reflète le caractère de celui à qui elle appartient – soit à Dieu, soit au diable –, vous saurez exactement ce que signifie le fait de marcher dans la lumière plutôt que dans les ténèbres.

Cette étude instructive vous donnera la confiance, la paix et la foi qui résultent de la ferme conviction que Dieu est votre Père et que le Ciel est votre demeure.

Pour regarder à l'intérieur de ce livre, [cliquez ici](#)

Formulaire d'inscription

À compléter et renvoyer à : m.e.hauser@preceptministries.ca

Si vous avez besoin d'aide, contactez-nous!

Nom et prénom _____

Courriel _____

J'ai besoin du livre J'ai déjà le livre

Ma motivation pour participer :

Markus & Esther Hauser

Ministères Précepte Canada

Coordinateurs Ministère Francophone

418-786-1505 // Cell 450-204-0617

precepte.ca // m.e.hauser@preceptministries.ca

Déroulement

- Les dates à retenir (8 sessions) : 8, 15, 22, 29 octobre 2024 et 5, 12, 19, 26 novembre 2024
- Aucune préparation à faire
- Lors des rencontres vous allez marquer le texte et réfléchir ensemble sur le texte biblique à l'aide des questions proposées par le livre.
- Le **lien Zoom** sera envoyé quelques jours avant la première rencontre

Matériel d'étude

- Le livre d'étude de la série 40 min ***Comment savoir que Dieu est votre Père ?***

Frais

- C'est **gratuit** (dons volontaires aux Ministères Précepte).
- Le [livre d'étude](#) est à acheter au **prix de 12 \$**

Animé par
Sylvie Chassé

